


Guide sur les
animaux d'élevage
du Yukon

ÉQUIDÉS



GUIDES SUR LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE DU YUKON

 Boeuf, yak et bison

 Équidés

 Volaille

 Mouton et chèvre

 Porc

TABLE DES MATIÈRES

01

OBJET2

02

NORMES DE SOINS3

03

NOMENCLATURE 4

04

BESOINS DE BASE.....5

Logement et
environnement.....5
Aliments et nutrition7
Eau.....8

05

NOTE D'ÉTAT CORPOREL...10

Cheval..... 12
Âne et mulet..... 21

06

STRATÉGIES DE SANTÉ
ANIMALE..... 26

Reproduction..... 26
Prévention des maladies..... 27
Soins aux animaux
malades ou blessés 28
Euthanasie et fin de
vie active..... 29

07

STRATÉGIES DE BIEN-ÊTRE
ANIMAL 31
Conduite et manipulation 31
Transport 32

08

GESTION DES ACTIVITÉS
AGRICOLLES 34
Identification 34
Biosécurité 34
Tenue de dossiers 36
Plan d'urgence 37

09

AIDE
GOUVERNEMENTALE 38

10

RESSOURCES 39

11

COORDONNÉES40

12

AVIS41

OBJET

L'un des rôles du gouvernement du Yukon est de soutenir le secteur de l'agriculture du Yukon et de mettre en place des conditions gagnantes pour sa prospérité.

Conçu pour fournir une orientation aux producteurs sur l'élevage et le soin de leurs bêtes ainsi que sur la gestion de leurs activités agricoles, le présent guide fait la synthèse des codes de pratiques applicables pour l'élevage et le soin des animaux, et présente de l'information sur la résolution et la prévention des problèmes courants pour les éleveurs au Yukon.



NORMES DE SOINS

Élaborés à l'échelle nationale, les Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage constituent des lignes directrices pratiques et guidées par la science qui reflètent les attentes de la société en matière de soins responsables aux animaux d'élevage. Nous vous invitons à consulter les Codes de pratiques sur le site du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (nfacc.ca/codes-de-pratiques).

La bonne compréhension et l'adoption des pratiques de gestion exemplaires dans l'élevage et le soin des animaux de ferme peuvent contribuer à augmenter votre production et à réduire l'ensemble de vos frais ainsi qu'à éviter les blessures, les maladies et les pertes de profit.

Les cinq libertés

Les cinq libertés sont les normes de soins et de droit au traitement sans cruauté internationalement reconnues pour les êtres vivants. En respectant ces principes, les producteurs s'assurent du bien-être primaire de leurs animaux.

Les cinq libertés sont à la base des protocoles de soins aux animaux.

1. Être épargné de la faim et de la soif.
2. Être épargné de l'inconfort.
3. Être épargné de la douleur, des blessures et des maladies.
4. Être libre d'exprimer des modes normaux de comportement.
5. Être épargné de la peur et de la détresse.

NOMENCLATURE

On appelle couramment un « troupeau » les groupes de chevaux, d'ânes ou de mulets. La plupart des mulets et des bardots sont considérés comme stériles, car un cheval a 64 chromosomes alors qu'un âne n'en a que 62. Les mulets sont considérés comme plus courants que les bardots et ainsi, lorsque le terme « mulet » est utilisé dans le Guide, il est également question des bardots.

- **Foal (poulain ou ânon)** : Bébé toujours nourri au lait.
- **Animal sevré** : Petit récemment sevré et de moins d'un an.
- **Animal d'un an (yearling)** : Poulain ou ânon d'un à deux ans.
- **Poulain ou ânon** : Mâle de moins de quatre ans non castré.
- **Pouliche** : Femelle de moins de quatre ans.
- **Hongre** : Mâle castré.
- **Jument** : Cheval femelle de plus de quatre ans.
 - » **Ânesse (jennet)** : Âne femelle.
- **Poulinière** : Femelle prête pour la reproduction.
- **Étalon** : Mâle de plus de quatre ans non castré.
 - » **Étalon cryptorchide (pif)** : Mâle dont une ou les deux testicules sont demeurées dans l'abdomen.
 - » **Baudet** : Âne mâle castré ou intact.
- **Mule (femelle) et mulet (mâle)** : Résultat de la reproduction d'un âne et d'une jument (stérile).
 - » **Bardot** : Résultat de la reproduction d'une ânesse et d'un étalon (stérile).

BESOINS DE BASE

Logement et environnement

Le logement et l'environnement d'un animal doivent répondre à ses besoins de base et être aussi exempts d'agents stressants que possible. S'il est soumis au stress, le bétail se porte moins bien et est plus vulnérable aux maladies.

Notons certains facteurs de stress courants pour le cheval, l'âne et le mulet : surpeuplement, mélange de groupes ou ajout de nouveaux animaux, mangeoires ou abreuvoirs vides, enclos sales, ventilation insuffisante, courants d'air et météo extrême ou capricieuse.

Installations

Se doter d'équipement et d'installations où peuvent se faire en toute sécurité la conduite et la manipulation, la contention, le traitement, l'isolement, le chargement et le déchargement des bêtes réduira le stress de ces dernières et de quiconque s'en occupe.

Des aires de repos ou de la litière sèches et surélevées doivent en tout temps être disponibles pour les équidés (pâturage, enclos et enclos d'isolement). Tous les animaux d'un enclos doivent pouvoir se lever ou se coucher et se reposer confortablement en même temps.

Clôtures

Les clôtures périphériques doivent être construites adéquatement et entretenues régulièrement pour protéger les équidés des prédateurs et pour prévenir les fuites.

Assurez-vous que les pâturages et les clôtures sont exempts de fils de fer lâches ou d'éléments aux rebords tranchants pouvant causer des blessures.

Vérifiez la présence de plantes toxiques comme la renoncule à feuilles de céleri ou le lupin et retirez-les des pâturages si vous en trouvez.

La densité de bétail à l'extérieur doit être suffisamment faible pour prévenir la dégradation du sol et le surpâturage.

Le gouvernement offre du financement pour protéger le bétail, les pâturages et les cultures de la faune sauvage. Info : yukon.ca/fr/subventions-agricoles.

Des indemnités pour les dommages causés par la faune sont également disponibles. Info : yukon.ca/fr/subventions-agricoles.

Contactez les Services-conseils pour les éleveurs de la Direction de l'agriculture pour en savoir plus sur les programmes de financement de l'agriculture. (voir la section Coordonnées).

Conditions météorologiques

Protégez votre troupeau des mauvaises conditions météorologiques :

- Relocalisez-le dans une zone protégée.
- Fournissez-lui une litière plus épaisse au besoin.
- Offrez-lui davantage de nourriture comme appoint calorique, particulièrement en périodes de froid extrême.

À l'extérieur, offrez à vos bêtes des zones naturelles (collines, ruisselets, fourrés, plantations-abris) ou artificielles (brise-vent, abris à trois côtés) de protection et de répit contre les conditions météorologiques posant un risque sérieux pour leur bien-être.

Aliments et nutrition

Une gestion adéquate de l'alimentation est nécessaire pour répondre aux besoins nutritionnels changeants des animaux selon leur niveau d'activité et au cours de leur cycle de vie (ex. entretien, croissance, reproduction, lactation).

Les chevaux mangent normalement 12 heures par jour en moyenne et ne demeurent pas volontairement à jeun plus de trois à quatre heures. Appliquez des stratégies d'alimentation qui permettront aux chevaux de conserver leurs habitudes alimentaires innées.

Distribuez la nourriture et l'eau de façon à éviter la compétition excessive.

Pour le calcul équilibré des rations alimentaires, prenez en considération les éléments suivants :

- âge, carrure, condition physique et stade de reproduction;
- état de santé et besoins physiologiques;
- vitamines, minéraux et acides aminés requis;
- compétition;
- température.

Pensez offrir des suppléments minéraux à vos chevaux. Consultez un vétérinaire ou un nutritionniste au sujet des suppléments alimentaires ou minéraux.

Assurez-vous que le fourrage ne contient pas de moisissure ou de poussière visibles.

Vérifiez la qualité de la nourriture de vos bêtes en demandant une analyse alimentaire à votre fournisseur. Les distributeurs d'aliments du Yukon peuvent demander à la Direction de l'agriculture (voir la section Coordonnées) que leurs produits soient testés.

Offrez davantage de nourriture aux animaux soumis à des conditions météorologiques extrêmes pour répondre à la hausse de leurs besoins caloriques.

Opérez la transition entre les rations élevées en fourrage et les rations hautement énergétiques de manière graduelle pour éviter un changement de diète drastique.

Eau

Les chevaux, les ânes et les mulets doivent en tout temps avoir accès à des sources d'eau adéquates et propres. Un cheval peut consommer de 19 à 37 litres d'eau par jour, selon les conditions météorologiques et son stade de vie. Les besoins en eau sont moindres lorsqu'il fait froid.

De la neige poudreuse et propre peut être utilisée de façon temporaire comme seule source d'eau, mais la glace n'est pas appropriée.

Si vous n'utilisez que de la neige comme source d'eau, vous devez vous assurer de ce qui suit :

- Des quantités suffisantes sont disponibles quotidiennement.
- Votre troupeau ne présente aucun signe de déshydratation.
- Le troupeau s'est graduellement acclimaté dès le début de saison froide.

- La neige n'est pas tassée ou sale et n'a pas été piétinée.
- Une source d'eau de remplacement est disponible.

La neige ne peut pas être la seule source d'eau si les animaux :

- sont en lactation;
- sont nouvellement sevrés;
- ont une note d'état corporel (NEC) de 2 ou moins;
- ne sont pas en mesure d'accéder aux aliments offerts.

Dans ces cas, ils doivent disposer d'une autre source d'eau.

Suivez les pratiques de gestion exemplaires en déplaçant les abreuvoirs régulièrement pour éviter que le sol autour soit piétiné et boueux.

Lorsqu'il fait plus chaud, surveillez régulièrement les abreuvoirs et les autres sources d'eau pour prévenir le stress thermique et une consommation plus importante de fourrage.

NOTE D'ÉTAT CORPOREL

Le système d'évaluation de l'état corporel est un outil utile pour évaluer l'état de santé, le bien-être et l'état nutritionnel de vos bêtes, de même que pour optimiser leur production. Normalement, la note d'état corporel (NEC) s'inscrit sur une échelle de cinq points : une note de 1 signifie que l'animal est trop maigre et une note de 5, qu'il est trop gras. Généralement, une note de 3 est idéale pour les ânes et les mulets (voir le tableau et les images dans la section Note d'état corporel).

Normalement, la note d'état corporel (NEC) du cheval s'inscrit sur une échelle de neuf points : une note de 2 signifie que l'animal est trop maigre et une note de 8, qu'il est trop gras. Généralement, une note de 4 ou 5 est idéale pour les chevaux, dépendamment de leur race et de leurs activités (voir le tableau et les images de la note d'état corporel).

La NEC peut dépendre de la race, de l'âge et de l'environnement de l'animal. Un pelage hivernal épais peut mener à l'obtention d'une NEC plus élevée que la réalité. Il est important de palper les animaux pour évaluer correctement leur NEC.

Vous devez prendre des mesures correctives pour améliorer la NEC lorsqu'elle est :

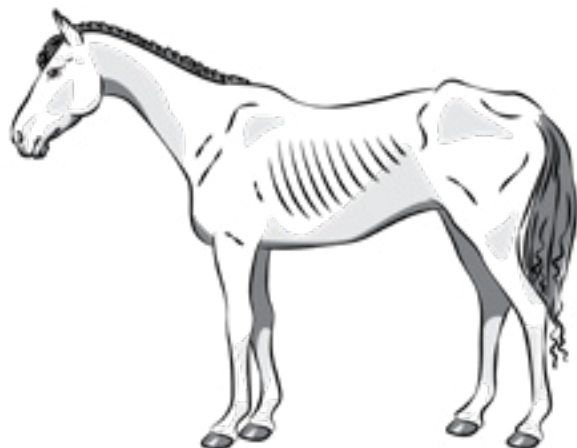
- de 3 ou moins et de 8 ou plus chez les chevaux et les poneys;
- de 2 ou moins et de 4 ou plus chez les ânes et les mulets.

Les facteurs suivants peuvent mener à l'obtention d'une faible NEC :

- valeur nutritive des aliments trop faible;
- compétition excessive pour s'alimenter;
- problèmes dentaires;
- état de santé engendrant des besoins nutritionnels supérieurs;
- parasitisme;
- âge avancé.

Consultez un vétérinaire ou un nutritionniste pour animaux si la note d'état corporel d'un animal est inférieure au minimum exigé et si les mesures correctives (isolement, optimisation des rations de nourriture, etc.) ne permettent pas d'améliorer sa note.

N'hésitez pas à contacter les techniciens en santé du bétail de la Direction de l'agriculture. Ils pourront vous aiguiller vers des vétérinaires et nutritionnistes spécialisés en bétail (voir la section Coordonnées).

CHEVAL - BCS 1**ANIMAL ENTIER**

piètre condition

extrêmement émacié

aucun gras au toucher

ENCOLURE

structure osseuse visible

GARROT

structure osseuse très visible

DOS

apophyses épineuses saillantes

ATTACHE DE LA QUEUE

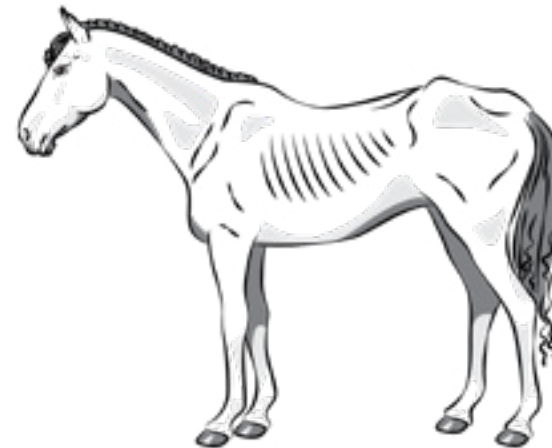
attache de la queue, pointe de la fesse et pointe de la hanche saillantes

CÔTES

saillantes

ÉPAULES

structure osseuse très visible

CHEVAL - BCS 2**ANIMAL ENTIER**

très maigre; émacié

ENCOLURE

os légèrement apparents

GARROT

structure osseuse légèrement apparente

DOS

apophyses épineuses saillantes

légère couche adipeuse à leur base

apophyses transversales des vertèbres lombaires arrondies au toucher

ATTACHE DE LA QUEUE

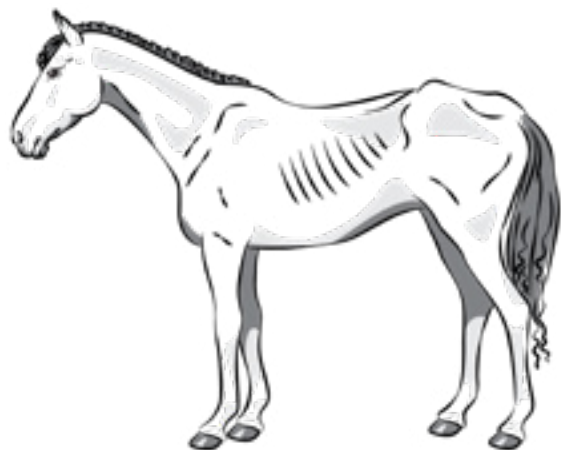
saillante

CÔTES

saillantes

ÉPAULES

légèrement visibles

CHEVAL - NEC 3**ANIMAL ENTIER**

maigre

ENCOLURE

accentuée

GARROT

accentué

DOS

accumulation de gras jusqu'au milieu des apophyses épineuses, mais celles-ci restent très visibles

apophyses transversales non palpables

ATTACHE DE LA QUEUE

saillante, mais vertèbres non visibles

pointe de la hanche arrondie, mais très visible

pointe de la fesse non visible

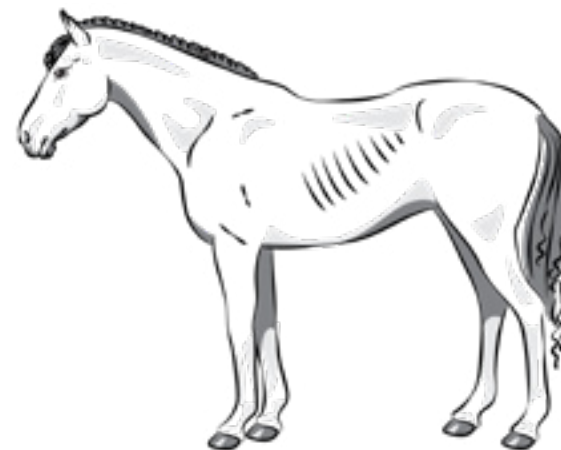
CÔTES

mince couche adipeuse

côtes visibles

ÉPAULES

accentuées

CHEVAL - NEC 4**ANIMAL ENTIER**

moyennement maigre

ENCOLURE

pas d'une maigreur prononcée

GARROT

pas d'une maigreur prononcée

DOS

concave

ATTACHE DE LA QUEUE

saillante (dépend de la conformation)

gras palpable

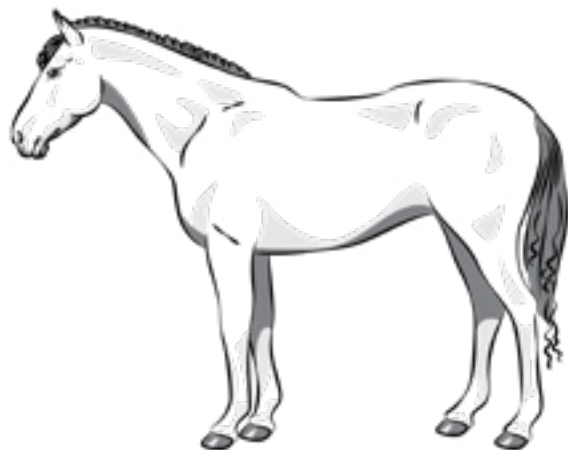
pointe de la hanche non visible

CÔTES

contours légèrement visibles

ÉPAULES

pas d'une maigreur prononcée

CHEVAL - NEC 5**ANIMAL ENTIER**

condition moyenne

ENCOLURE

se fond en douceur avec le reste du corps

GARROT

arrondi sur les apophyses épineuses

DOS

droit

ATTACHE DE LA QUEUE

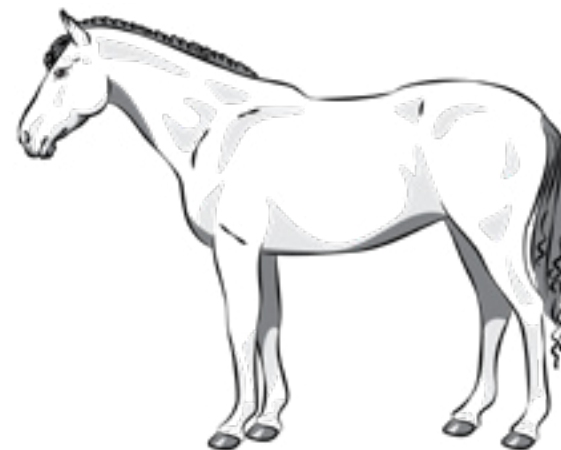
entourée de gras légèrement spongieux au toucher

CÔTES

palpables, mais non visibles

ÉPAULES

se fond en douceur avec le reste du corps

CHEVAL - NEC 6**ANIMAL ENTIER**

moyennement charnu

ENCOLURE

débuts de dépôts adipeux

GARROT

débuts de dépôts adipeux

DOS

peut avoir un léger bombement

ATTACHE DE LA QUEUE

entourée de gras moelleux au toucher

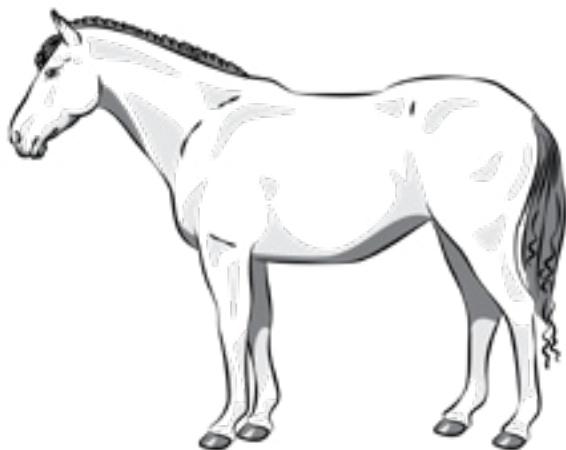
CÔTES

recouvertes de gras spongieux au toucher

ÉPAULES

début de dépôts adipeux

pointe de l'épaule non visible

CHEVAL - NEC 7**ANIMAL ENTIER**

charnu

ENCOLURE

dépôts adipeux

GARROT

dépôts adipeux

DOS

peut avoir un léger bombement, ainsi que derrière les épaules

ATTACHE DE LA QUEUE

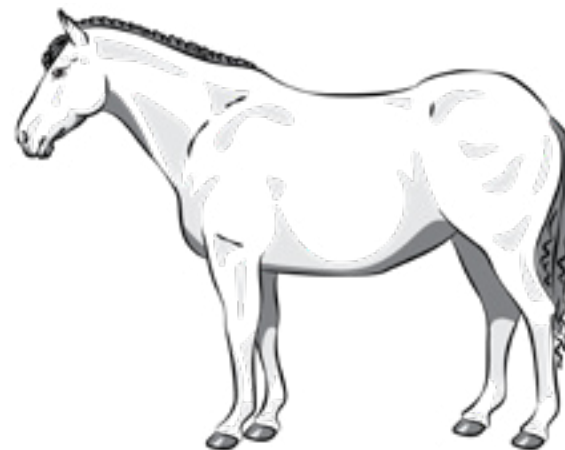
entourée de gras moelleux

CÔTES

palpables avec dépôts adipeux visibles entre celles-ci

ÉPAULES

dépôt adipeux derrière

CHEVAL - NEC 8**ANIMAL ENTIER**

gras

dépôts adipeux à l'intérieur des fesses

ENCOLURE

épaississement visible

GARROT

régions environnantes enflées de gras

DOS

légèrement bombé

ATTACHE DE LA QUEUE

entourée de gras très moelleux

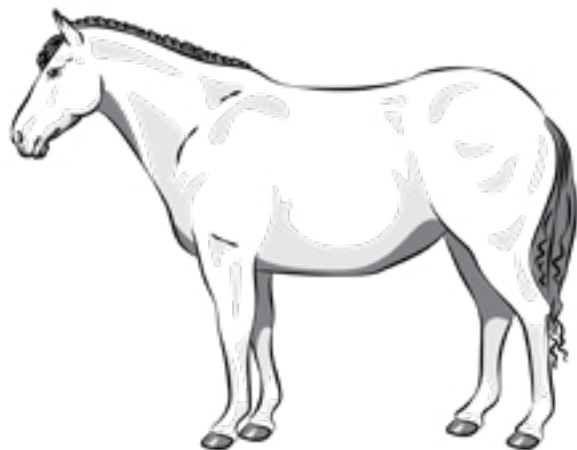
CÔTES

difficilement palpables

ÉPAULES

région derrière les épaules pleine

au même niveau que le reste du corps

CHEVAL - NEC9**ANIMAL ENTIER**

extrêmement gras

gras à l'intérieur des fesses pouvant créer une friction

flancs pleins

ENCOLURE

gras protubérant

GARROT

gras protubérant

DOS

bombé

ATTACHE DE LA QUEUE

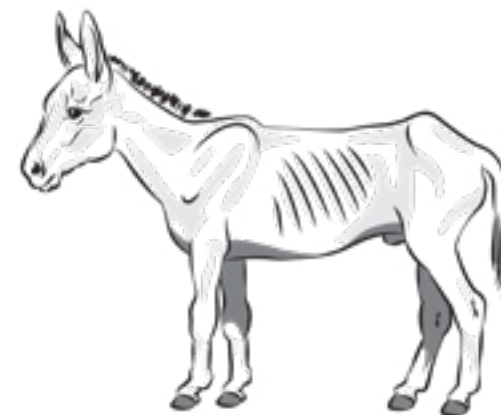
gras protubérant

CÔTES

ilots adipeux visibles

ÉPAULES

gras protubérant

MULET - NEC1**ENSEMBLE DU CORPS**

émacié

ENCOLURE ET ÉPAULES

encolure émaciée

os facilement palpables

jonction encolure-épaule saillante

os des épaules facilement palpables

angulaires

GARROT

épine dorsale saillante et facilement palpable

CÔTES ET ABDOMEN

côtes visibles à distance et facilement palpables

abdomen rétracté

DOS ET REINS

Dos et reins épine dorsale saillante

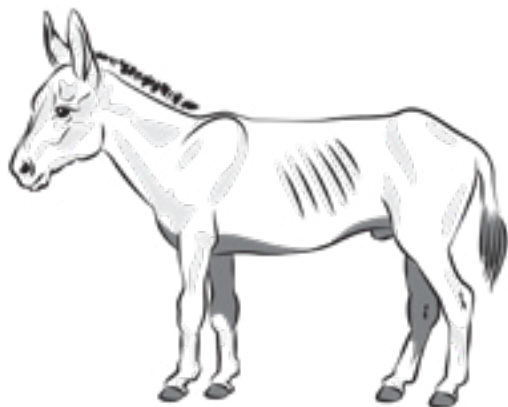
apophyses épineuses et transversales facilement palpables

ARRIÈRE-MAIN

os des hanches visibles et facilement palpables
(jarret et pointe de la fesse)

arrière-main peu musclée

possible cavité visible sous la queue

MULET - NEC 2**ENSEMBLE DU CORPS**

maigre

ENCOLURE ET ÉPAULES

un peu de tissu musculaire sur les os

jonction encolure-épaule légèrement saillante

GARROT

légèrement recouvert sur le dos

apophyses épineuses palpables, mais non saillantes

CÔTES ET ABDOMEN

côtes non visibles, mais facilement palpables

DOS ET REINS

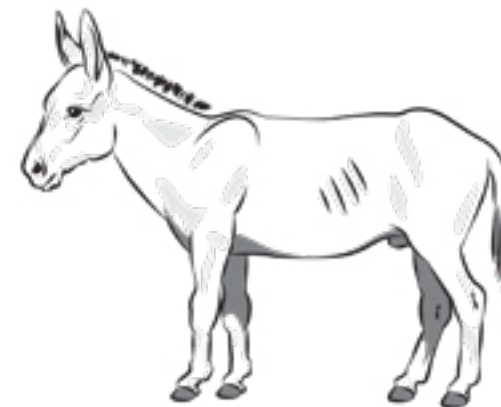
apophyses épineuses et transversales palpables avec une légère pression

musculature de part et d'autre de la ligne dorsale peu développée

ARRIÈRE-MAIN

musculature peu développée

os des hanches facilement palpables

MULET - NEC 3**ENSEMBLE DU CORPS**

corpulence moyenne

ENCOLURE ET ÉPAULES

musculature bien développée

os palpables sous une légère couche musculaire et adipeuse

encolure se fondant en douceur avec les épaules arrondies

GARROT

apophyses épineuses bien recouvertes de muscles et de gras

garrot se fondant en douceur avec le dos

CÔTES ET ABDOMEN

côtes légèrement recouvertes de gras et de muscles

palpables avec une légère pression

abdomen ferme avec bon tonus musculaire et formant une ligne à peu près droite

DOS ET REINS

apophyses épineuses et transversales non palpables

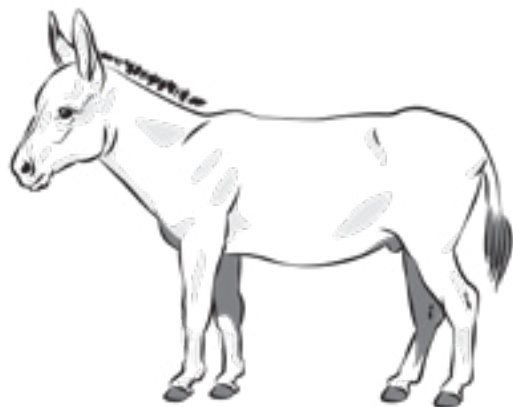
musculature de part et d'autre de la ligne dorsale bien développée

ARRIÈRE-MAIN

bonne couverture musculaire

os des hanches visiblement arrondis

palpables avec une légère pression

MULET - NEC 4**ENSEMBLE DU CORPS**

gras

ENCOLURE ET ÉPAULES

encolure épaisse

crête dure

épaules recouvertes d'une couche adipeuse homogène

GARROT

large

os palpables avec une pression ferme

CÔTES ET ABDOMEN

côtes dorsales palpables avec une pression ferme uniquement

côtes ventrales palpables plus facilement

abdomen surdéveloppé

DOS ET REINS

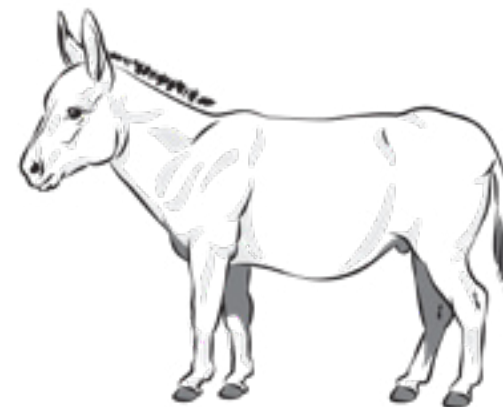
apophyses épineuses et transversales palpables avec une pression ferme uniquement

léger bombement le long du dos

ARRIÈRE-MAIN

arrondie ; os palpables avec une pression ferme uniquement

dépôts adipeux homogènes

MULET - NEC 5**ENSEMBLE DU CORPS**

obèse

ENCOLURE ET ÉPAULES

encolure épaisse

pli adipeux pouvant s'affaisser d'un côté

épaules arrondies enflées de gras

GARROT

large

os non palpables

CÔTES ET ABDOMEN

dépôts adipeux souvent inégaux recouvrant les côtes dorsales et parfois ventrales

côtes non palpables

abdomen saillant en profondeur et en largeur

DOS ET REINS

Dos large ; apophyses épineuses et transversales non palpables

bombement marqué au milieu du dos

dépôts adipeux de part et d'autre

ARRIÈRE-MAIN

os des hanches non palpables ; dépôts adipeux possibles de part et d'autre de l'attache de la queue ; gras souvent inégal et proéminent

STRATÉGIES DE SANTÉ ANIMALE

Un programme efficace de gestion de la santé du troupeau contribue au bien-être animal en abordant la prévention, le diagnostic rapide et le traitement efficace des maladies. Voici quelques stratégies pour vous assurer du bien-être de vos bêtes.

Reproduction

Nous recommandons la reproduction contrôlée pour un objectif ou un marché précis. Évitez l'accouplement accidentel ou la reproduction indiscriminée.

Lors de la mise bas :

- Placez la mère dans un environnement sûr et propre pour augmenter les chances de survie du petit.
- Le personnel responsable doit être formé et capable de reconnaître les juments ou les ânesses en détresse et de s'en occuper;
- Consultez un vétérinaire avant la mise bas et mettez en place un plan d'urgence.
- Donnez du colostrum (frais ou reconstitué) à tout nouveau-né qui semble ne pas en avoir reçu en tétant.

Lorsque la mise bas a lieu par temps froids, le nouveau-né a besoin d'un abri et de litière afin de demeurer au sec et d'être protégé des courants d'air. Utilisez des balles de paille ou de foin comme brise-vent si la mise bas se produit à l'extérieur.

Prévention des maladies

L'importation d'équidés est la porte d'entrée la plus courante des maladies dans un troupeau et des parasites dans le sol.

- Lorsque vous acquérez de nouvelles bêtes, demandez au vendeur de vous décrire son programme de gestion des maladies et des parasites.
- Mettez les nouvelles bêtes en quarantaine pendant 30 jours dans une zone prévue à cet effet qui les sépare de tous les autres animaux de la ferme.
- Stimulez leur système immunitaire pendant la quarantaine en renouvelant leurs traitements et leurs vaccins contre les parasites externes et internes.
- Consultez les techniciens en santé du bétail de la Direction de l'agriculture ou un vétérinaire breveté au sujet des maladies et des parasites courants sur le territoire.

Suivez et tenez à jour le plan de vaccination et de contrôle des parasites de votre troupeau pour contribuer à l'efficacité du traitement. Les vaccins recommandés comprennent notamment ceux contre les affections suivantes : rage, tétanos, virus du Nil occidental, encéphalite équine de l'Est et encéphalite équine de l'Ouest.

Effectuez des recherches sur le cycle de vie des parasites problématiques pour le bétail au Yukon et assurez-vous de le comprendre. Le contrôle des parasites peut prévenir les problèmes de santé et de bien-être.

Examinez régulièrement vos animaux pour repérer rapidement les problèmes ou les maladies.

Maladies à déclaration obligatoire

Si un animal présente des signes d'agressivité ou de détérioration de la santé, ou si son bien-être semble compromis, il est de votre responsabilité d'examiner la situation pour en déterminer la cause.

Les maladies à déclaration obligatoires chez le cheval, l'âne et le mulet sont notamment : l'anémie infectieuse des équidés (AIE), la métrite contagieuse équine et la stomatite vésiculeuse. Consultez la liste des maladies à déclaration obligatoire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/fra/1303768471142/1303768544412).

Si vous soupçonnez qu'un animal souffre de l'une de ces affections, avisez un vétérinaire ou la Section de la santé animale (voir la section Coordonnées). Il s'agit d'une obligation légale.

Soins aux animaux malades ou blessés

Soignez, mettez en convalescence ou traitez immédiatement les bêtes malades ou blessées. Prévoyez un espace d'isolement ou un enclos à l'écart du troupeau et utilisez-le pour isoler les animaux malades, blessés ou fragilisés. Assurez-vous que cet espace offre un accès facile à des zones de repos, d'alimentation et d'abreuvement.

Un animal ne devrait souffrir d'aucune négligence sur les plans de la santé, de l'alimentation et des traitements ou encore de la conception des installations. Vous êtes responsable de consulter un professionnel et de mettre en place les mesures nécessaires pour assurer le bien-être de vos bêtes.

Maintenez une relation de travail avec un vétérinaire, et définissez une stratégie pour assurer la prévention des maladies et des parasites ainsi que protéger la santé de votre troupeau.

Euthanasie et fin de vie active

Les options de fin de vie active pour les équidés sont notamment :

- une retraite complète;
- la transition vers un niveau de rendement moins élevé ou des tâches moins exigeantes sur la ferme;
- l'utilisation comme compagnon d'un autre équidé;
- la revente à un particulier ou l'envoi dans un établissement de qualité ou spécialisé dans la vente de chevaux;
- le don à un établissement de bonne réputation.

Euthanasiez sans attendre les chevaux, ânes ou mulets :

- peu susceptibles de se remettre d'une maladie ou d'une blessure;
- ne répondant pas aux traitements;
- vivant une souffrance et une détresse chroniques, extrêmes ou invalidantes;
- incapables de s'alimenter ou d'accéder aux aliments ou à l'eau;
- en perte de poids continue ou perpétuellement émaciés.

Avant l'euthanasie, les équidés ne doivent pas être traînés, manœuvrés au moyen d'un aiguillon électrique ou forcés à se déplacer sur un membre fracturé ou alors qu'ils sont souffrants.

Méthodes et approche

Lorsque possible, assurez-vous qu'aucun autre animal n'est présent au moment de l'euthanasie.

La personne qui procède à l'euthanasie doit être expérimentée et confiante.

Les méthodes acceptables sont notamment l'euthanasie par balle ou projectile captif perforant directement à la tête. Un vétérinaire peut également procéder à l'euthanasie de l'animal.

Pour confirmer le décès de l'animal, vérifiez la sensibilité de son œil en touchant son globe oculaire et en vérifiant s'il y a clignement (reflex cornéen). N'effectuez cette manœuvre que si vous pouvez la faire sans risque. Un animal insensible ne clignera pas des yeux.

Soyez prêt à répéter immédiatement l'opération d'euthanasie si la première tentative n'a pas fonctionné.

STRATÉGIES DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Conduite et manipulation

Même les chevaux, les ânes et les mulets les plus dociles peuvent être imprévisibles. Soyez vigilants et ne laissez pas d'enfants ou de personnes vulnérables sans surveillance avec ces animaux.

Le personnel et les autres personnes qui conduisent et manipulent les équidés doivent être familiers avec leurs comportements et les techniques pour les manipuler et les manœuvrer. Ils doivent notamment être en mesure de reconnaître les signes d'agressivité, de problèmes de santé et d'inconfort.

Le gouvernement propose du financement pour les projets de formation, de mentorat et de stages. Visitez le yukon.ca/fr/subventions-agricoles et contactez la Direction de l'agriculture pour en savoir plus (voir la section Coordonnées).

Il est recommandé d'utiliser des techniques tout en douceur pour conduire les bêtes et de diriger les chevaux, ânes et mulets cassés avec un licou plutôt qu'en les poursuivant. Les manœuvres brutales auront tendance à les effrayer et à provoquer de l'agressivité chez les sujets de tous âges.

Il est inacceptable de maltraiter ou de causer intentionnellement du tort à un animal, notamment : le battre; claquer des barrières sur lui; laisser un chien de berger le mordre ou le pousser sans relâche lorsqu'il n'a nulle part où aller; le tirer ou le pousser avec de la machinerie; utiliser un aiguillon électrique de façon abusive; etc.

Des exceptions s'appliquent lorsque des mesures de défense raisonnables et modérées sont requises pour protéger un autre animal ou un humain.

Transport

Ne transportez pas de juments ou d'ânesses qui en sont au dernier 10 % de leur période de gestation ou qui ont mis bas dans les 48 dernières heures, sauf si elles requièrent des soins vétérinaires.

Si la durée prévue du transport est de plus de 24 heures, offrez de la nourriture et de l'eau au bétail dans les 5 heures précédant leur embarquement.

Une période de repos, d'alimentation et d'abreuvement d'au moins 8 heures consécutives est nécessaire après 28 heures de transport si celui-ci doit se poursuivre. Les chevaux ne doivent pas être privés de nourriture pendant plus de 28 heures.

L'anémie infectieuse des équidés (AIE) est une maladie contagieuse qui se transmet entre les chevaux par des piqûres d'insectes ou des instruments contaminés (ex. seringues). Il n'existe pas de traitement ou de vaccin contre l'AIE. Il est ainsi fortement recommandé, et dans certains cas, exigé, que les propriétaires testent leurs

animaux (test de Coggins) avant de participer à des rodéos, randonnées ou concours hippiques, de se rendre dans des hippodromes, d'aller dans une clinique, ou d'acquérir de nouveaux animaux.

Un certificat de test de Coggins et de santé à jour est requis pour l'importation et l'exportation d'équidés entre les États-Unis et le Canada.

Ne transportez pas de chevaux, d'ânes ou de mulets inaptes au transport au sens du *Règlement sur la santé des animaux* (canlii.org/fr/ca/legis/regl/crc-c-296/derniere/crc-c-296.html) pris en application de la *Loi sur la santé des animaux*. Ces bêtes ne doivent être transportées que pour recevoir les soins recommandés par un vétérinaire, auquel cas elles doivent être embarquées, confinées, transportées et débarquées conformément aux dispositions du *Règlement* (voir article 139) afin de prévenir la souffrance, les blessures ou la mort.

Fournissez aux animaux une litière sèche et d'épaisseur suffisante en fonction des conditions météorologiques et de transport (ajoutez de la litière d'appoint en cas de froid extrême).

Assurez-vous que la ventilation est adéquate durant le transport (ventilation accrue en cas de chaleur extrême, ou limitée en cas de grand froid).

GESTION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Identification

Nous encourageons les producteurs du Yukon à s'inscrire au Programme d'identification des installations. Il s'agit d'un programme faisant le lien entre les fermes locales et le système national de traçabilité du bétail et de la volaille. Pour savoir comment vous inscrire gratuitement, rendez-vous à l'adresse yukon.ca/fr/numero-identification-installations.

Biosécurité

La biosécurité est essentielle pour limiter la propagation des maladies chez le bétail et dans l'industrie.

Un plan de biosécurité consiste à mettre en place des mesures et des procédures pour réduire les risques d'introduction et de propagation d'agents étiologiques (pathogènes).

- Les mesures de biosécurité externes permettent d'empêcher les agents étiologiques d'entrer dans la ferme et de se propager à d'autres fermes.
- Les mesures de biosécurité internes consistent à prévenir la propagation de maladies dans une ferme ou un système, et sont gérées par les producteurs.

Les mesures de bioconfinement visent à prévenir la propagation de pathogènes dans d'autres populations d'équidés.

Les mesures suivantes doivent être intégrées à vos pratiques et habitudes à la ferme.

- Isolez les sujets malades ou infectés pour limiter le risque que les pathogènes soient introduits dans des zones ou des groupes d'animaux non infectés.
- Nettoyez les espaces (particulièrement les enclos d'isolement) afin de réduire la quantité de pathogènes ou de les rendre inactifs. Nettoyez et éliminez les matières organiques visibles. Puis désinfectez et asséchez la zone, plus particulièrement les remorques bétailières.
- Conservez des dossiers. Cela permet de retracer l'origine des éclosions qui peuvent survenir et vous aide à limiter la transmission ainsi que le risque de contamination d'autres productions agricoles. Les dossiers peuvent également être utiles pour former le nouveau personnel (voir la section Tenue de dossiers).

Nous vous recommandons de consulter fréquemment la *Norme nationale de biosécurité pour les exploitations et sites de rassemblement du secteur équin* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/biosecurite/normes-et-principes/fra/1344707905203/1344707981478).

Tenue de dossiers

La bonne tenue des dossiers est bénéfique aux producteurs sur les plans du rendement génétique, de la biosécurité et de la rentabilité.

Dossiers d'identification des animaux : Servent au suivi du lieu et de la date de naissance, de l'état de santé, et des dossiers de vaccination et de traitement de l'animal.

Dossiers de biosécurité : Servent au suivi des visiteurs à la ferme, de la lutte antiparasitaire et des protocoles de nettoyage. Des documents vétérinaires comme les résultats négatifs aux tests d'AIE (tests de Coggins) peuvent également s'y trouver.

Dossier de reproduction de chaque animal : Sert à suivre la reproduction et les dates de mise bas.

Dossiers de santé : Consignent les traitements, les types de médicaments, la vaccination et les périodes de retrait pour chaque animal. Les résultats négatifs aux tests de Coggins et les certificats de santé s'y trouvent également.

Inventaire : Consigne le nombre de chevaux, d'ânes ou de mulets achetés, vendus, nés et décédés sur une période d'un an.

Dossier de traçabilité : Sert au suivi du transport d'animaux vivants et morts.

Plan d'urgence

Il est important de mettre en place un plan d'urgence pour gérer les événements inattendus comme les incendies, les feux incontrôlés, les inondations, la pénurie d'aliments, les défaillances de l'équipement ou les conditions météorologiques extrêmes. Ce plan peut aussi couvrir les situations comme la maladie grave ou le décès du responsable principal des soins aux animaux, les accidents de transport, ou l'évacuation et la relocalisation du bétail.

Pour en savoir plus, consultez ces documents de préparation aux situations d'urgences à l'intention du milieu agricole et de l'élevage de bétail.

- Préparation d'urgence pour les animaux de ferme, gouvernement du Canada (preparez-vous.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/frm-nmls/index-fr.aspx).
- La planification d'urgence s'adresse aussi aux producteurs, Agriculture et Agroalimentaire Canada (agriculture.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire-canada/secteurs-agricoles-du-canada/production-animale/gestion-urgences-agriculture/planification-urgence-sadresse-aux-producteurs).

AIDE GOUVERNEMENTALE

Programmes de subventions agricoles

Le secteur de l'agriculture du Yukon se voit accorder du financement par la Direction de l'agriculture du gouvernement du Yukon et par le gouvernement du Canada afin d'atteindre les objectifs suivants :

- améliorer sa compétitivité, sa productivité et sa rentabilité;
- accroître sa durabilité environnementale;
- élargir les marchés intérieurs et extérieurs;
- améliorer l'anticipation et l'atténuation des risques ainsi que les interventions à leur égard.

Découvrez les programmes à yukon.ca/fr/subventions-agricoles ou contactez la Direction de l'agriculture (voir la section Coordonnées).

RESSOURCES

Normes :

Maniement sécuritaire des chevaux de l'Association canadienne de sécurité agricole (casa-acsa.ca/fr/safetyshop-library/maniement-securitaire-des-chevaux/)

Codes de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (nfacc.ca/codes-de-pratiques)

Organismes :

Association canadienne des ânes et des mulets (donkeyandmule.com)

Equine Association of Yukon (equineyukon.weebly.com)

COORDONNÉES

Direction de l'agriculture, Services-conseils pour les éleveurs

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
Gouvernement du Yukon

Téléphone : 867-667-5838 ou (sans frais) 1-800-661-0408
(demandez qu'on établisse la communication)

Télécopieur : 867-393-6222

Courriel : agriculture-livestock@yukon.ca

Site Web : yukon.ca/fr/agriculture

Bureau : 300, rue Main, bureau 320, édifice Elijah-Smith,
Whitehorse

Adresse postale : C.P. 2703 (K-320A), Whitehorse
(Yukon) Y1A 2C6

Section de la santé animale

Ministère de l'Environnement
Gouvernement du Yukon

Téléphone : 867-667-5600 ou (sans frais) 1-800-661-0408
(demandez qu'on établisse la communication)

Télécopieur : 867-393-6263

Courriel : animalhealth@yukon.ca

Site Web : yukon.ca/fr/agriculture

Bureau : 10 Burns Road, Whitehorse

Adresse postale : C.P. 2703 (V7), Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

AVIS

Version anglaise

Ce document est aussi disponible en anglais,
et consultable en version électronique à
yukon.ca/fr/sante-animaux-elevage.

Exonération de garantie

Le gouvernement du Yukon fournit à titre de service public les présents renseignements; ceux-ci étaient exacts au moment de la publication du document et sont jugés représenter les pratiques exemplaires de gestion recommandées par les experts en la matière. Ces renseignements ne comportent aucune garantie, expresse ou implicite. Les liens et les références menant à d'autres sites Web sont fournis à titre informatif et pour des raisons pratiques seulement. Le gouvernement du Yukon ne cautionne, ne recommande et ne contrôle pas les sites Web indiqués dans les présentes et n'est en aucun cas responsable de leur contenu ou des opinions qu'ils véhiculent. L'utilisateur est responsable d'évaluer l'exactitude et l'utilité du contenu des pages auxquelles il est fait renvoi.

Limitation de responsabilité

Le gouvernement du Yukon ne sera pas responsable ou coupable de dommages causés à toute personne ou entreprise découlant de l'utilisation du présent document, des renseignements qu'il contient ou de tout site Web y étant mentionné. Ce document ne saurait remplacer un avis juridique. Les individus, les producteurs et les exploitants de fermes souhaitant obtenir un avis juridique concernant des exigences légales ou une responsabilité potentielle devraient retenir les services d'un avocat.

Droit d'auteur

Les droits d'auteurs des illustrations figurant dans ce document sont protégés par la *Loi sur le droit d'auteur* et sont soit détenus par le gouvernement du Yukon, soit utilisés sous licence par celui-ci. Veuillez communiquer avec la Direction de l'agriculture du gouvernement du Yukon si vous souhaitez demander la permission de copier ou de distribuer le contenu ou les illustrations du présent document.





Yukon

